

## Grille de conformité du chef d'œuvre

La liste de critères proposés doit permettre d'éclairer les équipes pédagogiques dans l'analyse des projets de chefs d'œuvre et la définition d'axes d'amélioration lorsque des critères ne sont pas remplis.

Le chef d'œuvre contribue au parcours de l'élève, à la préparation de son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études et lui donne davantage d'ambition.

Les compétences développées dans le cadre du chef d'œuvre pourront être valorisées sur le CV des élèves.

**Mon projet remplit-il les conditions nécessaires à un projet de chef d'œuvre ?**

Critères	oui	non	Axes d'amélioration envisageables, si le critère n'est pas rempli :
Il est pluridisciplinaire.			
Les heures de chef d'œuvre sont attribuées sur une durée de 2 ans.			
Il permet l'acquisition et mobilise des compétences d'enseignement professionnel (cœur de métier), d'enseignement général et des compétences transversales.			
Le projet de chef d'œuvre est représentatif du champ professionnel. (Il a un caractère professionnalisant).			
Il permet aux élèves de mettre en œuvre une démarche de projet composée de différentes étapes : analyse de la situation, définitions des priorités et des objectifs, conception du projet, réalisation du projet et évaluation du projet.			
Dans la démarche de projet des bilans intermédiaires (temps réflexifs) sont planifiés.			
Si le chef d'œuvre a une dimension collective, une part individuelle est prise en charge par l'élève.			
Il donne lieu à une réalisation concrète. (matérielle ou immatérielle)			
Une traçabilité des activités des élèves est mise en place (carnet de bord...).			
Un outil de suivi d'acquisition des compétences professionnelles et transversales pour chaque élève est créé et utilisé (exemple sur Pronotes).			
Le chef d'œuvre fait l'objet d'évaluations de fréquences raisonnables et significatives.			
Une appréciation est portée sur le bulletin scolaire.			
Elle rend compte des compétences acquises, des progrès, de l'implication, de l'autonomie et de l'initiative de l'élève mais aussi des difficultés rencontrées.			
Une valorisation de la réalisation finale ( ou des étapes si la réalisation n'est pas finalisée) est prévue (auprès de la communauté éducative, des partenaires extérieurs). Elle permet de mettre en évidence les talents de l'élève.			

**Ressources :**

- Circulaire du 22-10-2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo41/MENE2019533C.htm>
- Vademecum « la réalisation du chef d'œuvre »